

**Communiqué de presse**  
Berne, le 13 mai 2016

## **L'usam élit de nouveaux membres de son comité et un directeur adjoint**

**La Chambre suisse des arts et métiers, parlement de l'usam, a élu deux nouveaux membres de son comité directeur: Georg Staub, président de swissstaffing, et Olivier Mark, président de jardinsuisse. Henrique Schneider est élu au poste de directeur adjoint de l'Union suisse des arts et métiers. Concernant les trois initiatives populaires fédérales "Pour un revenu de base inconditionnel", "Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire" et "Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique", l'usam recommande de voter non.**

Georg Staub, président de l'Association des services suisses de l'emploi temporaire swissstaffing, et Olivier Mark, président de l'Association suisse des entreprises horticoles jardinsuisse, sont élus au comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam. Les deux nouveaux membres remplacent Kaspar Sutter, président de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs BCS et Felix Stutz, président de Swissmechanic, membres sortants. La conseillère nationale Petra Gössi, nouvelle présidente du PLR suisse, a également démissionné du comité directeur de l'usam; son siège sera repourvu dans le courant de l'année.

La Chambre suisse des arts et métiers a en outre élu un directeur adjoint de l'Union suisse des arts et métiers usam en la personne de Henrique Schneider. En charge depuis 2009 du dossier "Politiques économique, environnementale et énergétique" au sein de l'Union suisse des arts et métiers usam, Henrique Schneider exerce avec effet immédiat ses nouvelles fonctions de bras droit de la direction.

Lors de sa séance du 11 mai 2016, la Chambre suisse des arts et métiers a en outre émis des consignes de vote négatif concernant les trois initiatives "Pour un revenu de base inconditionnel", "Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire" et "Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique". Pour ce qui est de la révision de la loi sur l'asile, la Chambre a décidé de ne pas émettre de consigne de vote étant donné que ce projet n'a guère de rapport avec les intérêts des PME.

### **Renseignements complémentaires**

**Jean-François Rime**, président, tél. 026 919 82 82, mobile 079 230 24 03  
**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

**Numéro 1:** plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,  
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME.